

• Yzeure (1885-1918)

En 1884, le conseil général de la Seine décide de fonder pour les jeunes filles appartenant au service des enfants assistés et moralement abandonnés de la Seine une **école professionnelle**. Située dans la commune d'**Yzeure** près de Moulins dans l'Allier, l'établissement s'installe dans un ancien couvent auparavant occupé par un collège de jésuites. La propriété, louée par l'Assistance publique dès l'année 1885, subit quelques travaux de réfection jusqu'en juin 1887. **L'école de réforme** aménagée dans le plus petit des deux quartiers de la bâtisse ouvre immédiatement en juin 1887 ; tandis que **l'école professionnelle et ménagère** située dans le second quartier n'entre en activité qu'en septembre 1889. La difficulté de gestion des deux écoles sur le même site incite l'administration à opter pour le déménagement de l'école de réforme vers Paris : son transfert vers un quartier spécial de l'hospice de la Salpêtrière a lieu en décembre 1891¹ et **Yzeure** se voit dès lors intégralement affectée à l'enseignement professionnel.

Les élèves détentrices du certificat d'études y sont admises entre 10 et 13 ans² sur proposition des directeurs d'agence. Elles suivent un enseignement primaire et un enseignement professionnel théorique et pratique devant leur permettre de subvenir à leurs besoins par le travail une fois devenues adultes. À **Yzeure**, la durée de l'apprentissage n'est pas fixée. Chaque pupille s'exerce à tour de rôle dans les ateliers et apprend la couture, le raccommodage, la confection, la coupe et la tapisserie. Elles prennent des leçons de dessin et de broderie auxquels s'ajoutent des cours de cuisine, de nettoyage et de repassage. Le conseil général invite en décembre 1918³ l'administration à liquider l'école d'**Yzeure** avant de la réinstaller à proximité de Paris.

Le fonds d'**Yzeure** comprend en majorité des pièces sur l'organisation et la vie du personnel de l'école de 1886 à 1919 : nominations, traitements, placement des employés après la fermeture de l'école. Pour en savoir plus sur l'activité de l'établissement (règlement, fonctionnement), reportez-vous aux procès-verbaux du conseil de surveillance⁴, ainsi qu'aux textes contenus dans les recueils des arrêtés et circulaires⁵.

1. (B-822¹¹, p. 4).

2. L'école peut accueillir jusqu'à 300 jeunes filles.

3. Extrait d'une note du 4 mars 1919 conservée dans la sous-série (820 FOSS 3/5).

4. Voir par exemple, le procès-verbal de la séance du 19 mars 1891, contenant un rapport sur la demande du département de la Seine, du transfert de l'école de réforme d'Yzeure à la Salpêtrière (1 L 26, p. 277-281).

5. Les RAC compilent par exemple, des textes relatifs au personnel (1) 9, p. 35 ; 1 J 11, p. 70-71).

Bibliographie

Ouvrage consacré à l'école

Notice sur l'école professionnelle et ménagère d'Yzeure (Allier). Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, [1895], 32 p. (B-82211)

Ouvrages évoquant l'école

D'ECHEAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est*. Paris, G. Steinheil, 1909, p. 305306. (B-128)

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 741-746. (D-1)

Fonds d'archives

□ Administration

- Notes, rapports et correspondance relatifs aux demandes d'emploi, aux nominations, traitements et états du personnel, notes confidentielles sur les employés, sur les prestations allouées au directeur et à l'économe, et note relative au projet d'organisation du personnel, 1886-1898. (820 FOSS 3/4), 1 liasse.
- Règlement de l'école de réforme concernant l'admission et la sortie des élèves, la discipline, les attributions du personnel, l'habillement, l'emploi du temps, le régime alimentaire des élèves, 1887. (820 FOSS 3/3), 1 pièce, impr., 26 p.
- Note de l'architecte de l'école Loiseau relative à la situation géologique, la recherche et la qualité de l'eau, 1887. (820 FOSS 3/2), 1 pièce, impr., 10 p.
- Arrêtés, notes et correspondance sur les traitements des employés, les titularisations, les démissions et remplacements, les propositions d'avancement et les retraites, 1887-1912. (820 FOSS 3/1), 1 liasse.
- Rapports annuels du service des enfants assistés portant entre autres sur l'activité des écoles professionnelles, 1887-1958 (lac). Chaque rapport annuel se compose d'un compte moral et d'un compte financier, d'un projet de budget, de tableaux et d'un mémoire complet sur l'activité du service dans son ensemble. Ainsi, chaque rapport fait mention des enfants secourus, selon les différentes catégories d'enfants assistés ; des sorties des élèves (retraits par les familles, décès, engagements militaires, mariages, majorité) ; un rapport porte sur l'hospice dépositaire et ses services annexes ; sur les agences d'enfants ; sur le service de santé ; sur les pupilles difficiles et indisciplinés. 21 volumes.
 - 1887-1895 : (13 L 7-9), 2 volumes.
 - 1887-1889 : (13 L 12), 1 volume.
 - 1896-1907 (lac) : (13 L 15-18), 4 volumes.
 - 1906-1958 : (13 L 19-32), 14 volumes.
- Rapports sur les traitements des diverses catégories du personnel ; état du personnel ; notes sur le devenir des employés en vue de la liquidation de l'école, 1904-1919. (820 FOSS 3/5), 1 liasse.

Personnel

- États du personnel ¹ de l'hospice des Enfants-Assistés et de ses annexes dont l'école d'Yzeure, 1893-1935. (676 FOSS 1), 1 registre.

☐ Documents figurés

- Plans, [en cours d'analyse]. (793 FOSS 70), 18 pièces.
- Photographies, [s.d.]. (751 FOSS 152, photos 1-5), 5 pièces.
- Collections d'images de l'école des pupilles de la Seine à Yzeure, (D-861 ; D-800), 2 albums.

1. Ces états s'accompagnent des états du personnel de la division des Enfants-Assistés, du service extérieur des Enfants-Assistés et moralement abandonnés ainsi que du service médical. Vous trouverez également les états des employés des écoles professionnelles et des annexes de l'hospice : Thiais et la station suburbaine de Châtillon.